

**Date de convocation**

**ORDRE DU JOUR :**

07.12.2015

- Rapport 2015 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées ;

**Date d'affichage**

07.12.2015

- Demande de subvention au titre de la DETR : acquisition d'équipement numérique pour le groupe scolaire.

**Nombre de**

**conseillers : 19**

- Informations diverses ;

- Questions diverses.

----

**Présents : 17**

**Votants : 19**

L'an deux mil quinze, le quatorze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Etaient présents tous les conseillers sauf : Carine MARAT, Isabelle VERDIER.

**POUVOIRS :**

- Carine MARAT a donné pouvoir à Michel DELB,
- Isabelle VERDIER a donné pouvoir à Françoise GEYER.

**OBJET**

Jérémy MAUUARIN a été élu secrétaire.

----

**N° 2015/39**

Le Maire présente aux membres de l'assemblée le rapport 2015 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

**RAPPORT 2015 DE LA  
COMMISSION  
LOCALE  
D'EVALUATION DES  
CHARGES  
TRANSFEREES  
(CLECT)**

Ce rapport fait état des flux financiers engendrés par :

- La restitution de la compétence eau pluviale à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
- La définition de l'intérêt communautaire en matière de voirie (applicable sur les attributions de compensation 2016) ;
- Le calcul des attributions de compensation au titre de la compétence scolaire en année pleine.

----

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

**Pour : 19**

**DONNE** un avis favorable au rapport 2015 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Contre :**

**Abstention :**

Acte reçu en  
 préfecture le  
 17/12/2015

----

**N° 2015/40**

Le Maire présente aux membres de l'assemblée le projet d'achat de trois vidéoprojecteurs interactifs pour le groupe scolaire.

**DEMANDE DE  
 SUBVENTION AU  
 TITRE DE LA DETR  
 2016**

Le projet qui est estimé à 8 776, 97 € HT est susceptible d'être subventionné par L'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), le taux variant entre 20 et 50 %.

Le plan de financement pourrait donc être le suivant :

/

**ACQUISITION  
 D'EQUIPEMENT  
 NUMERIQUE POUR LE  
 GROUPE SCOLAIRE :  
 VIDEOPROJECTEURS  
 INTERACTIFS**

Etat (50 % maxi du HT)	4 388, 48 €
Commune (solde HT)	4 388, 49 €
<b>Total HT</b>	<b>8 776, 97 €</b>

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ADOpte** le projet d'acquisition de trois vidéoprojecteurs interactifs.

**Pour : 19**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel.

**Contre :**

**AUTORISE** le Maire à présenter le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat et à signer toutes les pièces à intervenir.

**Abstention :**

Acte reçu en préfecture  
 le 17/12/2015

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2016.

----

**RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES :**

- 2015/39 : Rapport 2015 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées.
- 2015/40 : Demande de subvention au titre de la DETR : acquisition d'équipement numérique pour le groupe scolaire.

COMMUNE DE SARRY  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

2015/47

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS :

MAILLET Hervé	REGNIER Sylvie	BREMONT Bruno	MONTEL MARQUIS Armelle	DOMMANGE François
DELB Michel	ANDRE Jeannine	LEBLANC André	BERTHON Claude	GEYER Françoise
WEBER Pascal	DEROCHE Jean- Noël	ROBIN- BAUDOIN Florence	MICHELIN Claude	VERDIER Isabelle
				<i>Représentée</i>
GUERSILLON Céline	TAPIN Laurent	MARAT Carine	MAUUARIN Jérémy	
		<i>Représentée</i>		

2015/48

COMMUNE DE SARRY  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

